



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 5 juillet 2021

AVIS A LA POPULATION

No 09/21

RAPPEL - ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Jeudi 8 juillet 2021, à **20h00** à la Maison des Œuvres
(grande salle).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 janvier 2021
2. Discuter et approuver les comptes 2020 ; approuver les dépassements budgétaires
3. Discuter et voter le droit de citer des personnes suivantes :
 - Madame Isabelle Verdot Rouvroy
 - Monsieur Eric Rouvroy
 - Monsieur Youssef Badie
4. Discuter et voter le règlement du statut du personnel
5. Discuter et voter la modification du règlement d'organisation et d'administration
6. Nomination d'un membre à la Commission d'école du Cercle scolaire de La Courtine
7. Divers et imprévus

Les règlements des points 4 et 5 sont déposés publiquement et consultables au bureau communal.

Le Procès-verbal de l'Assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal, sur le site internet « lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci.

L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal est approuvé sans lecture.

CONSEIL COMMUNAL

INFORMATION - MODIFICATION INSCRIPTION AU CHOMAGE

Dès le 1^{er} juillet 2021, suite à une révision de la législation fédérale sur l'assurance-chômage, les citoyens/ennes jurassiens/ennes devront s'inscrire au chômage non plus dans les communes, mais à l'ORP.

L'inscription se fera à l'ORP soit en se présentant au guichet de l'ORP compétent, soit prioritairement via la plateforme d'accès aux services en ligne (www.jura.ch/Inscription auprès d'un ORP).

Pour s'annoncer à l'ORP, une attestation de résidence ou une attestation établie par la commune de domicile sera à présenter.

VACANCES DE L'EMPLOYE COMMUNAL

Nous vous informons que l'employé communal de la voirie, David Berberat, prendra ses vacances estivales du :

Lundi 6 septembre au vendredi 17 septembre 2021

Durant son absence, son remplaçant Marc Oppliger, sera atteignable par téléphone au 079/541.03.25.

FERMETURE DU SECRETARIAT COMMUNAL

En raison des vacances annuelles du personnel, le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 2 août 2021 au vendredi 13 août 2021
Réouverture selon l'horaire habituel le lundi 16 août 2021

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au maire, François Brahier-Jeckelmann au n° **079/829 58 32** ou alors par e-mail à mairie@lajoux.ch.

